

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Jeudi 24 février 2022

Sécuriser les déplacements le long du Canal du Midi **Une nouvelle piste cyclable boulevard Monplaisir**

La voie verte du Canal du Midi est un lieu très fréquenté des piétons et des cyclistes. Pour sécuriser et apaiser les déplacements de chacun, une piste cyclable à double sens est en cours d'aménagement sur le boulevard Monplaisir et une partie de l'allée des Soupirs (portion entre le Port Saint-Sauveur et le boulevard Monplaisir).

Sur partie des berges du Canal, la voie verte sera délestée du flux des vélos. Les piétons auront plus de place pour se déplacer en sécurité.

Pour aménager cette nouvelle piste cyclable bi-directionnelle, le boulevard Monplaisir passe à sens unique. Les automobilistes l'emprunteront dans le sens Grand Rond vers la rue du Japon. Le sens de circulation dans la rue du Japon a été inversé.

Cette nouvelle piste constitue une première phase d'aménagement des REV 2 et 13 (réseau express vélo) le long du Canal du Midi, avant une intervention plus structurante dans le cadre du Grand Parc Canal.

Son prolongement sur le boulevard de la Marne est à l'étude et sera également soumis à concertation.

Service de presse
Hôtel de Ville, place du Capitole
31000 Toulouse
tel. 05 61 22 21 47
service.presse@mairie-toulouse.fr
espacepresse.fr
toulouse-metropole.fr
toulouse.fr

Suivez toutes les informations
du service de presse sur le fil
Twitter [@PresseToulouse](https://twitter.com/PresseToulouse)



*Ce communiqué de presse est édité par la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole.
Pour vous désinscrire [cliquez ici](#).*